



Communiqué : résultats non audités 2024 de la SICAV du FDC

En 2024, la SICAV du FDC a affiché un rendement de 11,86%, soit quelque 2,9 milliards d'euros. Le rendement de la SICAV a été supérieur de 0,62% face au rendement de son indice de référence stratégique. Ce sont à nouveau surtout les investissements en actions de la SICAV qui ont contribué à ce rendement, classe d'actifs ayant généré une performance de 23,63%.

« 2024 a été une année exceptionnelle pour les investisseurs en actions. Le marché haussier qui a débuté en 2023 s'est poursuivi sans relâche en 2024, sans être affecté par les guerres au Moyen-Orient et en Ukraine, le resserrement économique et les perturbations gouvernementales en Allemagne, le ralentissement en Chine ou encore les turbulences budgétaires en France », estime Alain Reuter, président du conseil d'administration.

« Ceci est principalement dû à une deuxième année de forte hausse des actions américaines, soutenue par une forte croissance de l'économie et des bénéfices des entreprises, ainsi qu'à la dynamique exceptionnelle des « Magnificent Seven », dynamique s'étendant finalement au-delà des sept noms cités », ajoute Marc Flammang, membre du comité d'investissement.

Les obligations ont connu une année plutôt mitigée malgré les baisses de taux tandis que les investissements immobiliers du FDC ont pu se redresser modérément, profitant de l'environnement de taux en baisse et des coûts d'emprunt et de financement conséquemment en déclin.

« Les taux d'intérêt ont baissé dans toutes les grandes économies cette année, mais certains investisseurs obligataires ont eu du mal, car ils avaient tablé sur un assouplissement monétaire plus important que celui finalement mis en œuvre par les banques centrales, l'inflation étant restée plus persistante que prévu », note André Birget, membre du comité d'investissement.

Dans ce contexte, les investissements obligataires de la SICAV ont affiché un rendement de 2,07% et les placements monétaires ont réalisé un rendement de 3,93%. Par ailleurs, l'immobilier non coté a affiché un taux de rendement positif de 0,60%.

En ce qui concerne les liquidités, 10 millions d'euros ont été investis dans la SICAV en novembre 2024. Ceci s'est inscrit dans le cadre d'une décision prise au cours de l'année d'investir un total de 100 millions d'euros par étapes afin d'augmenter l'exposition de la SICAV à l'immobilier non coté.

A la fin de l'année, la SICAV a atteint une valeur d'environ 27,1 milliards d'euros. 48,0% de la SICAV étaient investis en actions, 45,0% en titres à revenu fixe, 3,6% en instruments du marché monétaire et 3,4% en biens immobiliers non cotés.

Dans cet environnement mouvementé, le FDC a aussi finalisé son [rapport d'investisseur responsable 2024](#), lequel a été publié au début du mois de janvier 2025. Depuis 2011, le FDC implémente une politique d'investisseur responsable conçue de manière à être en conformité avec ses exigences légales tout en veillant à ce que le rendement attendu ajusté au risque de ses investissements reste conforme à des rendements de marché. Au fil des

ans, la politique d'investisseur responsable du FDC a évolué et s'est approfondie et repose aujourd'hui sur plusieurs piliers, couvrant différents thèmes et à niveaux de granularité distincts. La [deuxième édition du rapport d'investisseur responsable](#) du FDC expose ces piliers en détail. En complément, ledit rapport comprend un audit climatique exhaustif axé notamment sur les empreintes carbone, les trajectoires de transition ainsi que les risques physiques et de transition liés au portefeuille d'investissement de FDC.

Ledit rapport montre clairement que des améliorations significatives ont été réalisées par le FDC. En effet, au cours des dernières années, une bonne gouvernance, un suivi rigoureux et une gestion appropriée des risques ont permis au FDC de créer des impacts positifs significatifs, d'atténuer davantage les risques non financiers, de réduire l'empreinte carbone et de continuer à progresser vers un portefeuille d'investissement aligné à 2°C.

Note : tous les chiffres sont non audités et donc susceptibles de changer. Les états financiers annuels audités de la SICAV seront publiés fin avril 2025.